La Lettre de la CAPEB

LA LETTRE D'INFORMATION HEBDOMADAIRE DU RÉSEAU

N° 915
28 avril 2017

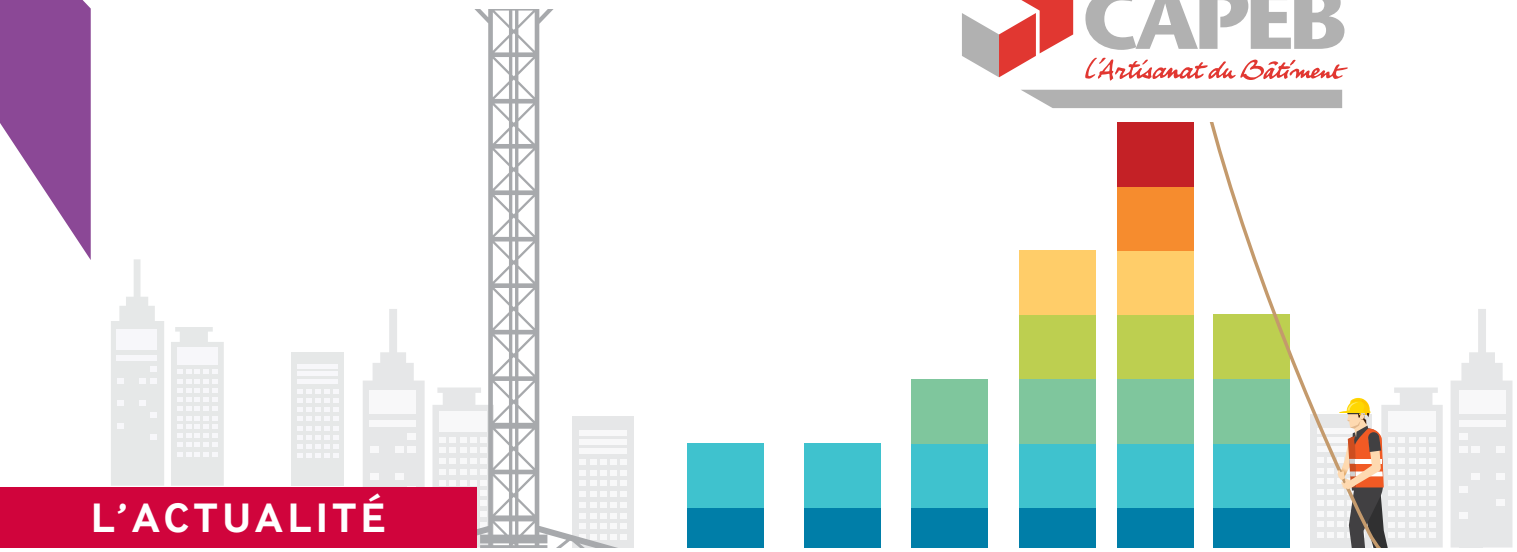

L'ACTUALITÉ

REPRÉSENTATIVITÉ : LA CAPEB EST LA 1re ORGANISATION PATRONALE DU BÂTIMENT EN NOMBRE D'ENTREPRISES ADHÉRENTES

La mesure de la représentativité des organisations patronales confirme et élargit la représentativité de la CAPEB

1re organisation patronale de France, représentative de l'ensemble des entreprises du bâtiment et majoritaire sur le champ des moins de 10 salariés, la CAPEB conforte sa place dans le paritarisme.

+57%

C'est le nombre d'entreprises du bâtiment que représente la CAPEB.

La Direction Générale du Travail a présenté mercredi les résultats issus des dossiers de demande de représentativité déposés par les organisations patronales fin décembre. On rappellera à ce propos que cette réforme de la représentativité patronale est issue de la loi du 5 mars 2014 relative à la formation professionnelle, à l'emploi et à la démocratie sociale et de la loi du 8 août 2016 relative au travail, à la modernisation du dialogue social et à la sécurisation des parcours professionnels. Les textes réglementaires qui ont suivi ont acté le fait qu'une entreprise ne peut être considérée comme adhérente à une organisation que si elle lui verse volontairement une cotisation. Le nombre d'entreprises adhérentes a été mesuré à la date du 31 décembre 2015, sachant que les entreprises devaient être à jour de leur cotisation au 31 mars 2016

Les entreprises adhérentes prises en compte pour la mesure de l'audience au niveau de la branche sont celles qui adhèrent directement auprès de l'organisation professionnelle ou au travers de ses structures territoriales.

La CAPEB représente 65 % des entreprises de moins de 10 salariés et 20 % des entreprises comptant plus de 10 salariés.

Sur ces bases, la CAPEB a été reconnue comme étant la première organisation patronale du bâtiment.

Notre organisation est majoritaire sur le champ des entreprises du bâtiment occupant jusqu'à dix salariés, comme elle l'a toujours été. Mais elle est, pour la première fois de son histoire, reconnue représentative de toutes les entreprises du bâtiment, quels que soient leurs effectifs. Il faut, sans conteste, y voir le résultat de l'investissement, de la mobilisation et de la persévérance constante de tous les chefs d'entreprise qui, au quotidien, ont oeuvré dans le passé et continuent d'oeuvrer pour faire de la CAPEB ce qu'elle est aujourd'hui !

L'autre bonne nouvelle de cette mesure de la représentativité concerne la CNATP qui obtient ainsi la reconnaissance de sa représentativité tant sur le champ des travaux publics que sur celui du paysage. C'est une grande victoire pour la CNATP, et pour la CAPEB qui a porté cette organisation sœur sur les fonts baptismaux en 1993 précisément en vue d'élargir la représentativité des petites entreprises à la table des négociations paritaires.

Sur le plan interprofessionnel, l'U2P est également reconnue comme étant la première organisation patronale interprofessionnelle en nombre d'entreprises. L'U2P représente 36 % des entreprises et confirme ainsi son statut de première force patronale française en nombre d'entreprises, n'en déplaise à ses concurrentes.

Ces dernières ont toutefois obtenu le moyen de conserver leur leadership dans le champ paritaire national, du fait de la pondération exagérée (70 %) donnée au nombre de salariés pour déterminer le poids des OP au sein des organismes paritaires. De ce fait, le Medef, la CPME pour l'interprofessionnel et la FFB pour la branche, demeurent majoritaires dans la gouvernance du paritarisme alors qu'elles comptent moins d'entreprises adhérentes que l'U2P pour l'interprofessionnel et que la CAPEB pour le bâtiment ! Inutile de chercher la logique, il n'y en a pas !

La conséquence est, pour l'interpro, et malgré ce succès, que l'U2P n'occupera toujours qu'un siège dans les organismes paritaires. Pour le bâtiment, et là encore, malgré les bons résultats obtenus par la CAPEB, la FFB disposera d'un droit d'opposition dans le champ des entreprises comptant jusqu'à 10 salariés.

La CAPEB, avec l'U2P, continuera à se battre pour faire changer cette règle de pondération inique qui confère un avantage considérable aux représentants des grandes entreprises.

En savoir plus sur ARTUR

MÉTIERS

RETOUR SUR LES JPC : LES PRÉOCCUPATIONS DES PROFESSIONS

Toutes les UNA ont mis à profit la journée et demie dont elles disposaient pour sensibiliser leurs délégués aux sujets qui leur paraissent essentiels tant pour l'activité des entreprises que pour leur positionnement sur les marchés.

Ainsi, les **plombiers chauffagistes** avaient mis à leur ordre du jour l'utilisation des fluides frigorigènes, l'optimisation des performances des réseaux de chauffage et la valorisation d'une offre de services.

Les **couvreurs** se sont penchés d'une part sur les questions de santé et de sécurité se rapportant à leur métier et d'autre part sur le projet Renov'Activ qui vise à réaliser la rénovation d'une maison appartenant à un bailleur social, dans le respect de l'environnement et à un coût raisonnable. Ensemble, plombiers chauffagistes et couvreurs ont évoqué les enjeux de l'évolution digitale pour l'entreprise artisanale, sa place dans les relations avec les fournisseurs, les clients et les autres professionnels.

Un thème que les **électriciens** avaient également choisi de traiter au travers du BIM et de la maquette numérique. Ils se sont également interrogés sur l'avenir de leur métier compte tenu de l'émergence des nouvelles formes de concurrence qui pèsent sur les prix.

Les **peintres** ont abordé cette même question sous trois formes : le robot projecteur de peinture, l'acculturation à l'outil numérique avec, pour exemple, un logiciel de simulation 3D, et enfin, l'impression numérique de papier peint. Marché et techniques étaient également au programme des peintres qui ont ouvert leur travaux en réfléchissant à la nouvelle tendance qui consiste à refaire son logement pour lui ôter toute trace de personnalisation et ce, afin de le vendre plus facilement.

Sur le plan technique, c'est la mise en peinture des ouvrages métalliques qui a retenu l'attention de l'UNA Peinture Vitrerie Revêtements, thème qui a été traité en commun avec **l'UNA Serrurerie Métallerie.** Cette dernière avait également mis le BIM à son ordre du jour et choisi de proposer un focus sur le crédit d'impôt en faveur des métiers d'art. La valorisation de la profession de dépannage ainsi sur l'étude métier Serrurerie Métallerie sur l'amélioration des conditions de travail étaient les autres grands thèmes de l'UNA.

Le BIM était aussi au programme des **plâtriers** qui avaient décidé d'organiser par ailleurs une table ronde avec les représentants des négoces et des industriels pour évoquer leurs problématiques respectives et rechercher les moyens d'instaurer des relations privilégiées. Sur le plan technique, c'est le sujet de l'hygrométrie des parois qui avait été choisi.

MÉTIERS

Les **maçons carreleurs** avaient, pour leur part, préféré ouvrir leurs travaux sur le thème de la pénibilité et les outils qui permettent de la réduire. En commission, ils ont travaillé sur des questions techniques. Ainsi, les carreleurs ont fait un point sur les douches à l'italienne, sur les carreaux de très grands formats et sur les systèmes de mise en œuvre en sol extérieur. Les maçons ont détaillé les solutions permettant de positionner les entreprises de maçonnerie sur les marchés de la restauration du patrimoine en isolation thermique. Ils ont regardé les évolutions réglementaires et les solutions techniques en matière de surélévation et d'extension. Ils ont conclu ensemble leurs journées par un focus sur la classification des liants.

Côté bois, l'UNA **Charpente Menuiserie Agencement** avait décidé de sensibiliser ses délégués aux opportunités du marché de l'agencement, à la formation et à la nécessaire montée en compétences, mais également sur l'aspect commercial de l'entreprise artisanale. Le thème phare de ces JPC 2017 portait sur les outils du 21e siècle pour les professionnels du bois.

Enfin, les **Métiers de la Pierre** ont, eux-aussi, réfléchi à l'impact du numérique, aux plateformes commerciales et aux aides techniques pour la prescription. Ils ont travaillé sur la pierre naturelle, son apport en termes d'inertie thermique et d'isolation thermique par l'extérieur.

LES ÉVÉNEMENTS ORGANISÉS PAR LES UNA

→ LE PARCOURS DE L'EXCELLENCE DE L'UNA PVR

L'UNA Peinture Vitrerie Revêtements avait décidé d'organiser un parcours de l'excellence pour clore ses journées professionnelles. Au sein du Village alsacien, des travaux d'excellence effectués par de jeunes apprentis européens ont été exposés. Ainsi, des pièces de maîtrise, issues des quatre pays du Cercle Européen des Peintres (Allemagne, Suisse, Italie et France) 4 pièces ont pu être admirées en présence de représentants de chaque pays contributeur. Le lycée et CFA Schweisguth de Selestat ont aussi été mis a l'honneur par l'UNA PVR puisque tous les délégués ont pu voir l'evolution du montage d'une maquette de chalet alsacien avec des finitions en trompe l'œil. Réalisées par les apprentis de niveau IV (Brevet Technique des Métiers) et V (Brevet de Compagnon Professionnel), les finitions ont été jugées de grande qualité. Une sélection de pièces d'examen des BCP (Brevets de Compagnon Professionnel) de Selestat a été présentée et a fait l'objet d'un concours auprès des délégués. Même si deux pièces se sont détachées du lot, les quatre apprentis ont été récompensés par les partenaires.

MÉTIERS

→ LE PARTENARIAT OPPBTP - IRIS - UNA SM

Gilbert Olivet au nom de l'UNA Serrurerie Métallerie ont mis ces Journées Professionnelles de la Construction à profit pour officialiser une convention de partenariat avec l'OPPBTP et IRIS-ST. Il s'agit d'étudier une situation de travail de référence du métier de serrurier métallier afin de mettre en évidence les risques du métier et d'en améliorer les conditions de travail. Cette étude reposera sur l'observation et l'analyse de l'activité et des conditions de travail, selon 20 facteurs déterminants classés suivant quatre familles (organisation, activité physique...) complétés par de la métrologie (bruit, toxicologie, fréquence cardiaque...) de 3 ou 4 entreprises volontaires. La situation de travail de référence observée sera l'élaboration d'un ouvrage en acier brut ou acier travaillé jusqu'à son stockage avant mise en place. Pour chaque entreprise volontaire, environ 3 jours d'observation seront réalisés par les services de santé au travail BTP et l'OPPBTP. Suite aux résultats de l'étude, une commission d'amélioration des conditions de travail - serrurerie métallerie sera mise en place afin d'évaluer les pistes d'amélioration et de contribuer à leur mise en oeuvre. Pour mener à bien cette étude, les partenaires comptent sur la participation d'entreprises volontaires de 2 ou 3 salariés et ont d'ailleurs lancé un appel à participation lors de la présentation de ce projet aux Journées professionnelles de la Construction.

→ LES DÉMONSTRATIONS DE L'UNA CMA

Un régal et de belles perspectives pour les charpentiers menuisiers agenceurs qui ont pu découvrir les multiples avantages de deux nouveaux outils pour leurs activités : le drone et le scanner. Le drone permet de visiter les toitures et les charpentes sans avoir à monter un échafaudage et offre ensuite des images permettant de déterminer des surfaces, des longueurs, etc. Le scanner vient en complément pour faire des coupes précises d'un bâtiment, horizontales comme verticales, et ouvre ainsi une visibilité précise sur tout ce que l'oeil ne peut voir. Dans les deux cas, aucune cote n'est à prendre, il n'y a pas de risque d'erreur, les dimensions sont immédiatement disponibles, bref, sécurité, rapidité, moindre coût, ces nouveaux outils renforcent clairement l'efficacité de l'entreprise ! Mais pour l'heure, leur manipulation, et surtout l'analyse et la retranscription des données, nécessitent le recours à un expert formé. C'est donc une nouvelle prestation de services à laquelle les artisans peuvent d'ores et déjà recourir. Pour autant, évidemment, la CAPEB se bat pour que les artisans puissent proposer eux-mêmes une telle prestation, ce qui suppose que ces outils soient simplifiés et que leur coût soit abordable.

→ L'ANIMATION PLÂTRIMOINE DE L'UNA MTPI

L'UNA Métiers et Techniques du Plâtre et de l'Isolation avait organisé un moment intitulé « Plâtrimoine » afin d'aborder le thème de la restauration du patrimoine et l'approche que les plâtriers-plaquistes peuvent avoir à cet égard.
A l'aide de maquettes et en partenariat avec les Compagnons du Devoir, cette animation a permis à l'UNA d'apporter des réponses et des pistes permettant aux entreprises de plâtrerie d'accéder à ces marchés d'avenir, pour mettre en œuvre une isolation adaptée au bâti ancien ou encore prévoir la ventilation et l'étanchéité.

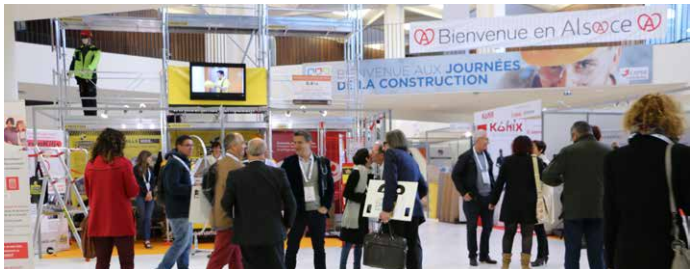

COMMUNICATION

→ UNE EXPOSITION PARTICULIÈREMENT DYNAMIQUE

L'exposition qui a accompagné les Journées de la Construction a été particulièrement réussie cette année. Avec une exposition extérieure de véhicules utilitaires et de matériels, elle s'est caractérisée par de vrais efforts créatifs de la part des exposants dont la qualité des stands doit être soulignée.

Beaucoup d'initiatives de la part des exposants

Les exposants ont été nombreux à proposer des animations sur leur stand. Ainsi, Médiabat a organisé un tirage au sort sur son stand et fait gagner chaque jour une tablette. Métabo en a fait autant et avait mis en jeu chaque jour une mallette kit perceuse par jour. Qualifioul a mis en jeu 1 chaudière par jour d'une valeur de 15 000 €. Galco offrait un hangar de 50 m². Antargaz avait mis en jeu un VTT. SSQ avait mis en place un atelier de taille d'ardoise. Notons également l'initiative du fabricant de serrures Legallais qui a accueilli les délégués de l'UNA Serrurerie Métallerie sur son stand pour un cocktail, auxquels se sont joints les délégués de l'UNA Charpente Menuiserie Agencement.

Une visite officielle suivie

La visite officielle de l'exposition a pu se faire le jeudi midi en présence de deux importantes personnalités locales : Robert Herrmann, Président de l'Euro métropole et maire adjoint de Strasbourg d'une part et Bernard Stalter, Président de l'APCMA et de la Chambre de Métiers d'Alsace d'autre part. Beaucoup d'administrateurs nationaux ont participé à cette visite pour aller à la rencontre des exposants du village officiel.

Un village alsacien tout feu tout flamme

Les partenaires locaux de la CAPEB Bas Rhin se sont massivement investis dans l'animation du village alsacien qui leur était dédié. Ils ont accueilli de nombreux visiteurs ainsi que des personnalités locales d'univers très différents, de Delphine Wespiser, Miss France 2012 jusqu'aux parlementaires Anne Sanders et Fabienne Keller, députées, et le sénateur André Reichardt, en passant par trois joueurs du Racing Club de Strasbourg venus donner quelques dédicaces. Saluons l'investissement sans faille des représentants de la CAPEB Bas Rhin qui ont su créer cette belle dynamique !

Les démonstrations des Compagnons du Devoir

L'espace démonstration des compagnons du devoir était évidemment un des moments forts de cette exposition. Pendant trois jours, ils ont construit une maison en 3D en faisant participer des jeunes compagnons d'Alsace à l'élaboration de ce bel ouvrage.

LES RENDEZ-VOUS DE LA SEMAINE

COMMUNICATION

Et toujours le jeu concours

Comme chaque année, un jeu concours a été proposé aux délégués et visiteurs. Cette année, le tirage au sort a souri à 24 délégués qui gagnent ainsi un séjour au Club Med. Ils partiront du 3 au 10 juin à Gregolimano en Grèce, grâce aux partenaires du village officiel que nous remercions : Maaf Pro, OPPBTP, CCCA-BTP, PROBTP, Garance, Cedeo, EDF, Knauf, Layher, Point P, Kiloutou, Orcab, Renault Pro+ et GRDF.
Chaque délégué a quitté Strasbourg avec les cadeaux de l'année : un rubik's cube et une chope de bière d'un litre.

Sans oublier la convivialité et la détente

Un espace massage était proposé aux délégués
Une équipe du Club Med pour mettre une bonne ambiance
Les talents d'un élastonaute pour amuser les convives.

LE CONSEIL D'ORIENTATION ET DE GESTION DU FDR

Le COG s'est réuni mercredi pour examiner les demandes de soutien du Réseau et assurer le suivi des dossiers en cours.

LA SESSION PLÉNIÈRE DU CESE EUROPÉEN

Le Conseil Economique et Social Européen tenait une session plénière les 26 et 27 avril. Parmi tous les sujets portés à l'ordre du jour de cette session, on relèvera un point sur la gouvernance de l'Union de l'Energie traité en présence du vice-président de la Commission européenne en charge de cette Union. 4 textes particulièrement importants pour les entreprises artisanales du bâtiment étaient au programme. Il s'agissait de trois directives actuellement en cours de révision : celle relative à l'efficacité énergétique, celle sur la performance énergétique des bâtiments, et enfin celle relative aux énergies renouvelables. A également été examiné le Paquet « Une énergie propre pour tous les européens ».

LE CONSEIL NATIONAL DE L'U2P

Le Conseil National a examiné l'accord relatif à l'assurance chômage, étudié à l'adaptation des statuts de l'Anafop au champ de l'U2P et commenté les résultats du 1er tour des élections présidentielles. Le Conseil national a également pris connaissance du compte rendu des travaux des commissions économiques et sociales, puis des dernières rencontres du Président Griset, avec Michel Yahiel, Commissaire Général de France Stratégie, Dominique Moulard, Président d'UNARTI, Alexandre Saubot, Président de la Commission Sociale du Medef et Gérard Quevillon, Président du RSI.

LA MOSELLE ACCUEILLAIT LE PRÉSIDENT LIÉBUS VENDREDI

Le Président confédéral terminait sa semaine syndicale en Moselle où il avait été invité à participer à l'assemblée générale de la CAPEB départementale.

RÉSEAU

→ ALPES DURANCE

La CAPEB Alpes Durance est née de la fusion entre la CAPEB des Alpes de Haute Provence et la CAPEB des Hautes Alpes. Cette nouvelle CAPEB est installée 13 allée des genêts à Sisteron (04200). Ses coordonnées sont les suivantes : 04 92 32 00 90 – accueil@capebalpesdurance.fr.

Crédit photo : CAPEB – iStockPhoto © 2017

CAPEB L'Artisanat du Bâtiment
Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment
2, rue Béranger - 75140 Paris Cedex 03 - Tél. : 01 53 60 50 00
e-mail : capeb@capeb.fr